

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 29/3 (2002)

DOI: 10.11588/fr.2002.3.63122

---

**Rechtshinweis**

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Wolfgang FASSNACHT, *Universitäten am Wendepunkt? Die Hochschulpolitik in der französischen Besatzungszone (1945–1949)*, Freiburg/München (Karl Albert) 2000, 279 p.

Dans son ouvrage issu d'une thèse de doctorat soutenue à l'université de Fribourg en 1999 (sous la direction du Prof. Hugo Ott), Wolfgang Fassnacht propose une étude de la politique universitaire menée en zone française d'occupation de 1945 à 1949, en limitant cependant le cadre de ses travaux aux trois universités de Fribourg, Tübingen et Mayence (re-fondée en 1946). L'exclusion des deux établissements d'enseignement supérieur de Spire et de Germersheim (une école supérieure d'administration et un institut d'interprétariat rattaché bientôt à l'Université de Mayence), en raison de leur statut extra-universitaire (p. 20), est lourd de conséquences et nous y reviendrons.

Plus que dans les travaux de ses prédecesseurs, il entend mettre l'accent sur la perspective allemande, car il estime que le jugement globalement positif, que les historiens français et allemands ont jusqu'alors porté sur ce volet de la politique éducative de la France en Allemagne, résulte de l'examen prédominant des archives françaises (MAE-Colmar essentiellement) aux dépens des fonds allemands.

L'auteur, qui a donc consulté les fonds d'archives accessibles dans les deux pays, examine cinq aspects particuliers de la politique universitaire: la question des statuts ou constitutions universitaires, l'épuration, le recrutement des enseignants, l'admission des étudiants et, curieusement, la rééducation. Il entend par là les possibilités de faire rayonner la langue et la culture françaises en Allemagne. Le lecteur n'est pas peu étonné de voir ainsi réduit le concept fondamental de »rééducation«, dont les historiens admettent généralement qu'il recouvre tant la dénazification *stricto sensu* que les mesures constructives de démocratisation, à la soi-disant »mission civilisatrice de la France«. Fassnacht établit à partir de là une échelle des valeurs: il estime que l'occupant français n'accordait aucun intérêt à la réforme structurelle de l'institution universitaire; un intérêt relatif à l'épuration, au recrutement des enseignants et à celui des étudiants (mais que, dans ces domaines, il était prêt à céder face aux résistances allemandes); l'objectif principal de la politique universitaire aurait été la diffusion de la langue et de la culture françaises (p. 233). Dans la perspective de l'auteur, la présence de lecteurs français dans les universités allemandes, l'introduction du droit romain dans les études juridiques, la coopération entre le séminaire de romanistique de l'université et l'Institut Français de Fribourg, l'organisation des premières rencontres franco-allemandes d'étudiants (cours d'été) en seraient la preuve. Et le lecteur de s'interroger: la dénazification avait-elle vraiment si peu d'importance pour les autorités françaises? N'y avait-il rien à faire de plus urgent à l'université que d'utiliser cette institution pour affirmer le prestige culturel français? Schmittlein voulait-il seulement prouver à Paris que ses services fonctionnaient en se prononçant pour la réouverture des universités? Il est difficilement compréhensible que l'auteur n'ait pas poussé plus loin l'analyse et ne se soit pas interrogé sur la nécessité de former rapidement des élites pour la nouvelle Allemagne qu'il s'agissait de bâtir. Et les Américains et les Britanniques qui n'avaient pas, ou moins que la France pour les seconds, de perte de pouvoir politique ou économique à compenser, n'ont-ils pas rouvert à la même époque les universités de leur zone? N'ont-ils pas été confrontés à des difficultés similaires face au conservatisme des universitaires? L'épuration manquée, ou plutôt écourtée et suivie de la réintégration du plus grand nombre de ceux qui avaient été écartés en 1945, ne témoigne pas tant d'un désintérêt ou d'un manque de combativité caractéristique des autorités françaises obsédées par la »mission civilisatrice« que d'un des plus graves problèmes de l'Allemagne d'après-guerre (comment démocratiser la société sans fracturer la cohésion sociale?). Quelques comparaisons avec les politiques universitaires des autres occupants auraient permis de distinguer les spécificités françaises des problèmes communs aux trois Occidentaux, voire aux quatre occupants.

Soulignons encore combien le très regrettable choix d'exclure Spire et Germersheim nuit doublement à la thèse de l'auteur. D'une part, il serait apparu que le réel désintérêt des autorités françaises pour la réforme des universités existantes reflétait avant tout leur conviction

qu'il était impossible de transformer de l'intérieur la tradition allemande à laquelle s'agrippaient les universitaires allemands très conservateurs. C'est pourquoi en fondant de nouvelles institutions, en particulier l'école supérieure d'administration de Spire, ils tentèrent d'imposer un autre système rompant totalement avec les facultés de droit traditionnelles. D'autre part, ce furent ces deux établissements, et en particulier l'institut d'interprétariat de Germersheim, avec sa section française, qui constituèrent les principaux canaux de diffusion de la langue et de la civilisation françaises en zone d'occupation.

Enfin, la conclusion de Fassnacht selon laquelle la politique culturelle ou éducative de la France ne coïnciderait avec la politique de sécurité que dans sa dimension de vecteur de la »civilisation française« (p. 238) laisse le lecteur perplexe: Ne serait-ce pas au contraire la dénazification et les mesures de démocratisation qui correspondraient aux préoccupations sécuritaires du voisin français, tandis que la diffusion de sa »grandeur culturelle« s'apparenterait davantage à une politique de prestige destinée à compenser la perte de son statut de grande puissance politique et économique?

Corine DEFRENCE, Paris

Ernst JÜNGER, Carl SCHMITT, Briefe 1930–1983, hg., kommentiert und mit einem Nachwort von Helmuth KIESEL, Stuttgart (Klett-Cotta) 1999, 894 S.

»De nobis ipsis silemus«. Von uns selbst schweigen wir, so lautet eine beiläufige Bemerkung Carl Schmitts zu Ernst Jüngers 50. Geburtstag im März 1945. Sie ist charakteristisch für den lange erwarteten Briefwechsel, der all jene enttäuschen durfte, die endlich auf Alltägliches und Persönliches, vielleicht auch Entlarvendes aus den Biographien der schon in jungen Jahren berühmt gewordenen Geistesgrößen des »deutschen Jahrhunderts« gehofft hatten. Nicht viel ist über Haltungen oder Wandlungen im Schatten politischer Umbrüche und Katastrophen zu erfahren, wie überhaupt Fragen der Politik und Ökonomie nur wenig berührt sind. Die Diktion der Korrespondenz ist untergründig-geheimnisvoll, ihr Tonfall leise und zurückhaltend – ein Gespräch unter Abwesenden, die sich beobachten und glauben, beobachtet zu werden; die um ihre eigene Bedeutung wissen und ahnen, daß sie spätestens posthum nicht mehr nur unter sich sein werden. Offene Bekenntnisse und abgelegte Zeugnisse, soviel dürfte beiden klar gewesen sein, hätten dann auch gegen sie verwendet werden können.

Jünger erscheint in den Briefen, die mit Unterbrechungen und längeren Pausen seit 1930 gewechselt werden, als der Beweglichere, Weltgewandtere, der in den ersten Jahren auch öfter zur Feder griff als sein Gegenüber. Meist bestimmte er die Gesprächsthemen. Der Eindruck verstärkt sich mit Dauer der Korrespondenz: Während Schmitt, gleichwohl sein Denken ungebrochen wirkungsmächtig blieb, sich mehr und mehr einkapselte, fühlte Jünger noch an der Schwelle zum Alter steigende Neugierde bis hin zu einer »immense curiosité«, die mit einer nie erlahmender Reiselust einherging. Carl Schmitt, der umstrittene, »mit der Krone« gehende Staatsrechtler, hatte akademisch Karriere gemacht, Jünger, der mit dem »Pour le Mérite« hoch dekorierte Krieger und subtile Jäger, konnte dagegen auf mehr als nur eine Bibliographie zurückblicken. Vielleicht bewahrte ihn diese andere Prädisposition davor, nach 1933 mit den neuen Machthabern gemeinsame Sache zu machen. Seine in Zeiten der Weimarer Republik ausgeprägte Lust am Zündeln wurde jedenfalls defensiv, als Ende 1933 eine Berufung in die Deutsche Akademie der Dichtung anstand.

Zu diesem Zeitpunkt deuten sich auch im Briefwechsel erste Differenzen an. Wenn Jünger zur Lektüre Célines bemerkte: »Daß Anarchisten langweilig werden, ist vielleicht das letzte Zeichen dafür, daß es mit einer Gesellschaft zu Ende geht. Auch die Lebenskraft der Bandwürmer hängt von der allgemeinen Bluttemperatur ab« (2.1.1934), kann er auf Gegeninteresse kaum rechnen. Andererseits schweigt er konsequent, als Schmitt öfter antisemiti-